



GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE											
USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	h1	habitation unifamiliale	■							
		p1	communautaire récréatif		■						
		u1	utilité publique légère		■						
		LOGEMENTS	Nombre de logements min.		1	0					
Nombre de logements max.			1	0							
	STRUCTURE / BÂT	Isolée		■							
Jumelée											
Contiguë											
	BÂTIMENT	Hauteur maximum (étage)		2	--						
Largeur minimum (m)		7	--								
Superficie de bâtiment au sol minimum (m ²)		67	--								

TERRAIN									
	Superficie minimum	(m ²)	800	--					
	Largeur minimum	(m)	20	--					
	Profondeur minimum	(m)	30	--					

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES								
	Avant minimum	(m)	6	--					
	Avant maximum	(m)	--	--					
	Latérale minimum	(m)	3	--					
	Total des deux latérales minimum	(m)	6	--					
	Arrière minimum	(m)	6	--					
	Espace naturel	(%)	30	--					
	Rapport espace bâti / terrain	max.	0,3	--					
	Rapport espace plancher / terrain	max.	--	--					
	Nombre de logement / hectare	max.	--	--					

DISPOSITIONS SPÉCIALES		(1)							
		(2)							

ZONE:	Ha 614
<i>Résidentielle de faible densité</i>	

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :

DISPOSITIONS SPÉCIALES:
(1) PIIA 002 - Implantation en montagne
(2) PIIA 017 - Construction et aménagement le long de l'Autoroute 15

AMENDEMENTS		
Date	No. Règlement	Usage/limite/norme
2011-12-15	2011-U56-2	